

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2090**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Décorateur étalagiste merchandiseur

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
NEGOCIA	Président de la CCI de Paris et Directeur de Negocia, Président de la CCI de Paris et Directeur de Negocia

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312v Commerce, vente (production à caractère artistique)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le décorateur étalagiste merchandiseur met en scène des produits, des services, des marques... Créateur d'ambiance, spécialiste des volumes, des couleurs, des techniques de présentation visuelle, il conçoit et met en place des vitrines, des décorations intérieures de magasins, des implantations merchandising, des stands, des événements... Il associe un esprit créatif à une démarche commerciale afin de séduire le client pour mieux vendre.

Ses principales activités sont les suivantes :

- concevoir un projet (agencement, merchandising, vitrines, événementiel, stand...) : il doit analyser la demande d'un client pour définir le cadre du projet, rechercher l'idée ou le concept, la matérialiser à l'aide de roughs, de maquettes, etc, budgéter le projet et enfin le présenter et l'argumenter.
- préparer la réalisation du projet : une fois le concept validé par le commanditaire, le décorateur étalagiste merchandiseur organise les étapes de la réalisation, commande les matériaux ou sous-traite et fabrique les éléments de la présentation visuelle...
- mettre en place le projet : lors de l'installation, il adapte le projet aux contraintes spécifiques de l'espace et réalise la mise en place.
- évaluer la performance de la réalisation: à la fin d'une opération, il contrôle la qualité et la conformité de la mise en place et mesure l'efficacité commerciale.

COMPETENCES OU CAPACITES ATTESTEES - connaître et maîtriser les techniques de conduite d'un entretien commercial et d'analyse de cahier des charges

- maîtriser les méthodes de collecte et de sélection des sources d'information
- être capable de créer un concept en prenant en compte l'identité de l'entreprise, les contraintes du cahier des charges et le budget prévisionnel
- connaître et maîtriser les techniques de réalisation de plans d'implantation, de dessins, de rough, de perspectives au crayon et sur ordinateur et de plans merchandising en vue de traduire visuellement le concept
- connaître les matériaux et les normes de sécurité de base
- être capable de concevoir une présentation et le soutenir oralement
- maîtriser les activités manuelles (menuiserie, gainage, peinture, collage, électricité...)
- connaître les méthodes de réalisation d'un book
- savoir lire un plan, une note technique, un book
- maîtriser les techniques de pose produit, de composition et d'agencement de l'espace, de merchandising en vue d'installer le projet
- être capable d'évaluer la conformité de la réalisation au cahier des charges et d'analyser les statistiques de ventes

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les secteurs d'activité et les structures d'entreprises sont très diversifiés. Peuvent notamment être cités : la grande distribution spécialisée, les grands magasins, les magasins franchisés, les boutiques succursalistes, les sociétés d'agencement de stands, les agences de communication événementielle...

Emplois accessibles : - Décorateur-Etalagiste

- Merchandiser Visuel
- Scénographe produits
- Agenceur de stands
- Styliste photo

Ces métiers peuvent également être exercés en free lance (en indépendant).

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte cinq composantes (120 crédits) : 1 - Composante 'développement personnel et culturel'

- 2 - Composante 'présentation visuelle'
- 3 - Composante 'image et multimédia'
- 4 - Composante 'techniques commerciales et professionnelles'
- 5 - Composante 'développement des compétences professionnelles'

Les modalités d'évaluations sont les suivantes :

- contrôle continu : réalisation d'exposés, de maquettes, de compositions, d'une analyse de vitrine et de points de vente, de dessins/de roughs de vitrines, de photographies, de mises en page DAO, d'éléments de décor, de projet d'agencement d'espace...
- situation professionnelle reconstituée : réalisation de vitrine équipement de la personne (chaussants, prêt-à-porter...), vitrines promotionnelles, vitrines luxe..., réalisation d'un entretien commercial, d'un entretien de recrutement, un cas professionnel ..
- épreuves finales : étude de cas (marketing, droit, agencement...), étude sur un artiste anglo-saxon, exposé en histoire du décor, rapport d'analyse des tendances, book et CV visuel, mise en place d'une présentation événementielle, proposition commerciale écrite
- situation professionnelle réelle : 6 concours entreprises, 5 actions professionnelles appliquées et 18 semaines de stage en entreprise (un stage facultatif à Londres)

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé de 50 % de représentants de l'Ecole et de 50 % de professionnels du secteur.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 mars 2005 publié au Journal Officiel du 15 mars 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, avec effet au 15 mars 2005, jusqu'au 15 mars 2008.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 26 mars 1998 publié au Journal Officiel du 18 avril 1998 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'décorateur étalagiste'.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1998 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.negocia.fr>

Lieu(x) de certification :

CCI DE PARIS - NEGOCIA 8, avenue de la Porte de Champerret
75838 Paris Cedex 17

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Ancien libellé : - Décorateur étalagiste (Arrêté du 26 mars 1998 publié au Journal Officiel du 18 avril 1998).

